INFO - Nature



Documentation,

Protection de la nature,

Protection des oiseaux,

Conférences, Exposés,

Formations continues,

Monitoring, Ornithologie de

terrain, Baguage, Conseils,





Pratiquer la tolérance

La présence d'animaux sauvages dans le jardin permet bien entendu aux enfants d'observer la nature de très près et directement de chezeux. Nombre ux sont ceux qui, n'on ten core jamais a la nature de très près et directement de chezeux. Nombre ux sont ceux qui, n'on ten core jamais a la nature de très près et directement de chezeux. Nombre ux sont ceux qui, n'on ten core jamais a la nature de très près et directement de chezeux. Nombre ux sont ceux qui, n'on ten core jamais a la nature de très près et directement de chezeux. Nombre ux sont ceux qui, n'on ten core jamais a la nature de très près et directement de chezeux. Nombre ux sont ceux qui, n'on ten core jamais a la nature de très près et directement de chezeux. Nombre ux sont ceux qui, n'on ten core jamais a la nature de très près et directement de chezeux. Nombre ux sont ceux qui, n'on ten core jamais a la nature de très près et directement de chezeux. Nombre ux sont ceux qui, n'on ten core jamais a la nature de très près et directement de chezeux. Nombre ux sont ceux qui, n'on ten core jamais a la nature de très près et directement de chezeux de la nature de très qui de très près et de la nature de la naturevu un loir en pleine nature.

En aménageant des facilités de nidification et des lieux d'hibernation là où ils sont le moins gênants, on réduit fortement le risque de conflit. Les animauxen richissent le jardine taugmentent le plaisir d'y passer du temps. Il ne faut cependant jamais oublier qu'il s'agit d'animaux sauvages qui ne peuvent être gardés comme des animaux domestiques.

Nous enlevons les ressources vitales à de nombreux animaux. Pensons à l'augmentation

de la pression urbaine, l'obturation de cavités et la suppression des moyens adaptés de

nidification et d'alimentation. La disparition de leur espace de vie naturel explique égale-

ment la présence de renards et de martres dans les villes. D'autres espèces n'ont pas

autant de capacités d'adaptation et ne survivent pas à la perte de leur habitat. Les loirs sont

déjàmenacés d'extinction. Avec un peude to lérance, chacun pour rait néan moins contribuer à

cequeplusaucunanimalnedoive êtremis sur la listerouge. Vous trouver ez plus d'informations

à propos des loirs dans la brochure : Siebenschläfer & Co in Luxemburg du naturmusée.

Rendez votre jardin plus naturel avec natur&ëmwelt a.s.b.l.

Devenez membre pour 1 € / mois

BIC

Signature

Veuillez retourner le formulaire complété par courrier / fax à l'adresse suivante :

natur&ëmwelt a.s.b.l. 5, rte de Luxembourg L-1899 Kockelscheuer Fax: 29 05 04

En étant plus tolérant avec vos voisins les animaux, en les implantant délibérément et en tenant compte d'eux, vous économiserez de l'argent, de l'irritation et du travail.

Partager son espace de vie

Autorisation de prélèvement

L'autorisation prendra effet le

Membre familial 20 €

Membre donateur 50 €

Membre

IBAN

Nom

Adresse

E-mail

Date

J'autorise par la présente natur&ëmwelt a.s.b.l. à prélever

chaque année de mon compte le montant de la cotisation, à savoir



et s'achèvera le jour de sa résiliation.

Loir © Sigrun Barth

Activités pour enfants et adolescents, Centre de soins pour la faune sauvage, Achat et gestion d'espaces naturels, Shop nature

Heures d'ouverture: Lundi - vendredi 8h30 - 12h00 & 13h00 - 17h00

INFO-Nature 4 Cohabitants animaliers à la maison

Mentions légales

natur&ëmwelt a.s.b.l. 5. rte de Luxemboura L-1899 Kockelscheuer secretariat@naturemwelt.lu www.naturemwelt.lu Tél: 29 04 04 1 Fax: 29 05 04

Die Säugetiere, Amphibien und Reptilien Luxemburgs, Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga

Ratten und Hausmäuse - Sachgerechte Nagetierbekämpfung, aid (Ernährung, Land-wirtschaft, Verbraucherschutze. V Tierspuren und Fährten in Feld und Wald Ohnesorge Scheiba

Texte: Sandra Bieg Photos : Lea Bonblet, Carole François, Renée Schou, Sigrun Barth

Avec le soutien de :

ArcelorMittal



Cohabitants animaliers à la maison



ensemble pour la nature

Si des pommes de terre grignotées ou des emballages troués sont trouvés dans la cave, et que les nuits sont perturbées par du bruit au grenier ou entre les murs, on se contente de nos jours d'appeler le spécialiste et d'acheter toutes sortes de poisons. Dans ce cas, on ne se soucie généralement que peu des animaux; tout ce qui compte, c'est de s'en débarrasser au plus vite. Il serait néanmoins possible, grâce à certaines connaissances et en adoptant certains points de vue, d'économiser cet argent et d'organiser la cohabitation avec ces « nuisibles » pour qu'elle soit intéressante et non conflictuelle. D'autant plus que les spécialistes refusent souvent d'intervenir car les animaux sont protégés.

Des visiteurs incompris

Souvent, il nous manque les informations pour comprendre certaines espèces animales et parvenir à les tolérer et les accepter comme il se doit. Les chauves-souris adorent manger les insectes nuisibles, tout comme les musaraignes, qui raffolent également des escargots.

La fouine est le cauchemar de nombreux propriétaires de voiture. Lorsqu'elle cherche de la nourriture et des matériaux pour son nid, ou tout simplement à cause de son instinct jouette, elle risque de provoquer des dégâts à la voiture ou à la maison, principalement aux matériaux isolants et aux câbles. Pourtant, les martres peuvent aussi s'avérer utiles pour lutter contre d'autres nuisibles, vu qu'elles aiment manger des souris et des rats. Certains « nuisibles » pourraient ainsi même être vus comme des « organismes utiles ».



Raton laveur © Carole François

www.naturemwelt.lu

natur&ëmwelt

INFO - Nature

Identifier les intrus

Il n'est possible de prendre des contre-mesures efficaces que si le nuisible a été correctement identifié. Étant donné que de nombreux animaux sont actifs la nuit ou se cachent entre des murs, sous les toits ou dans des réseaux de galerie, il n'est pas toujours facile pour l'homme de les apercevoir. Une possibilité est de les identifier au moyen des traces de grignotage, des bruits ou des excréments. Ces laissées se distinguent au niveau de la taille, de la consistance, de la forme et de la composition. Le lieu où sont découverts les excréments, ainsi que les systèmes de galeries des nuisibles vivant dans les ol peuvent aussi four nir des indices intéressants sur chaque animal.

Traces de grignotage : à droite : Hérisson à gauche : Souris et rats









Laissées d'une martre Odeur désagréable : Fouine Odeur agréable : Martre commune

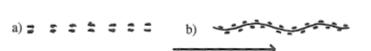


Traces animales

La découverte de traces animales ou d'empreintes dans un sol humide, le sable, la neige ou la poussière peut servirà l'identification. Elles peuvent être rendues plus visibles en saupoudrant de la farine. Cette méthode permet également de trouver l'endroit par où l'animal entre dans la maison. Dès que le lieu de vie des intrus est plus ou moins connu, on peut répandre la farine sur une assiet te remplie de nour riture.



Les martres se déplacent par bonds, les empreintes se présentent par pairs ou par trois (ci-dessus). Les souris aussi se déplacent en sautant (a) ou trottinent en lignes légèrement ondulées, avec en outre une trace de la queue (b).



Direction de déplacement



Traces d'un raton laveur trottant Pose du pied arrière dans son entièreté

Le mieux, c'est de les éviter

Si vous souhaitez limiter dès le début l'espace vital de ces animaux, ainsi queleurs moyens de nidification et d'alimentation, vous ôter ez également aux organismes utiles, comme le hérisson ou l'écureuil, leurs ressources vitales. C'est pour quoi il convient de bien peser le pour et le contre avant de le conprendre des mesures mentionées en bas.

En outre, un grand nombre de ces mesures ne sont utiles qu'à court terme, pour éloigner les animaux, alors que les "locataires" suivants emménageront rapidement dans le refuge ainsi libéré. En principe, les animaux devraient être plutôt chassés que capturés et déplacés, étant donné qu'un déplacement implique énormément de stress pour les animaux, auquelils ne survivront peut-être pas. En outre, des autorisations spéciales sont nécessaires pour procéder de la sorte.

Mesures préventives potentielles

- 1. Obstruer les passages : boucher les trous, fentes, etc. dans la maçonnerie et le toit, lorsque les animaux ne se trouvent pas dans la maison (tôles, fil de fer, plâtre)
- 2. Éviter d'offrir de la nourriture :couvrir le compost et les poubelles, placer les sacs de détritus dans des conteneurs, ne pas jeter sur le compost des aliments cuits, des restes de viandes et de fromage, conserver les aliments pour hommes et animaux dans des récipients fermés, ne pas stocker en plein air
- 3. Effrayer : la présence active de chats et chiens, de rapaces et de martres peut, en tant qu'ennemis naturels, effrayer et chasser les nuisibles
- 4. Éviter les possibilités de jeu :les jeunes renards et martres aiment jouer avec des objets tels que des chaussures, des gants, des jouets d'enfant, etc. C'est pourquoi il convient de les ranger pour la nuit.

Le putois est un proche cousin de la martre et le pendant sauvage du furet

Les animaux sauvages, porteurs de maladie

Cesontsurtoutles ratsordinaires qui suscitent la crainte comme porteurs de maladie. Considérés comme le porteur principal de la peste au moyen âge, leur espèce est aujour d'hui proche de l'extinction au Luxembour qvu la vigueur avec laquelle ils sont chassés.

Tout contact avec les chauves-souris est également évité, entre autres car peut être infecté qu'en avalant les œufs, par exemple en elles transmettraient la rage. Pourtant, la transmission ne se fait que par mangeant des plantes souillées de crottes. contact direct avec un animal infecté, que ce soit par une morsure ou une Néanmoins, la probabilité d'être infecté par le biais de égratignure.

de la rage. La présence de renards inoffensifs dans des zones habitées chiens et de chats de faire vermifuger leurs animaux en raison de la disparition de leur habitat et des innombrables offres de régulièrement. La transmission d'homme à homme est nourriture créées par l'homme n'est pas exceptionnelle.

Loi relative à la protection de la nature

Le statut de protection de la plupart des espèces indigènes est déterminé par la loi relative à la protection de la nature, ainsi que le RGD concernant la protection intégrale et partielle de certaines espèces animales de la faune sauvage qui s'y rapporte. Les espèces pouvant être chassées sont définies dans la loi sur la chasse.

Il convient de distinguer les « espèces intégralement protegées », des « espèces non protégées » et des « espèces classées gibier » (dont les fermetures sont déterminées dans un RGD distinct).

Les espèces protégées ne peuvent être ni perturbées, ni chassées, ni capturées, ni tuées, ni marchandées, ni transportées, ni empaillés, peu importe leur degré de développement. Il est interdit de détruire délibérément ou de récolter les œufs dans la nature, ainsi que de perturber ou détruire leurs lieux de reproduction ou de repos, ainsi que d'hibernation. Le principe applicable à tous les animaux sauvages indigènes est qu'ils ne peuvent être dérangés, blessés ou tués sans raison. La capture ou le maintien en captivité d'animaux sauvages indigènes requiert une autorisation ministérielle. Il est interdit de déranger des animaux sauvages pendant leur période dereproduction, d'élevage ou d'hibernation, ain si que de migration.



outois © Carole François

Bien que le ténia du renard transmis par cet animal puisse se révéler dangereux pour l'homme, ce dernier ne

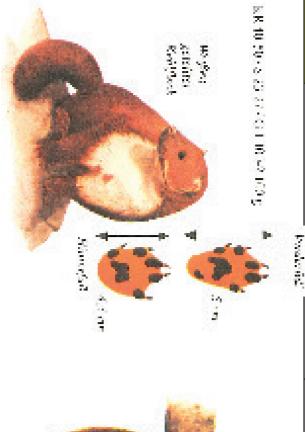
votre propre animal domestique est bien plus impor-Un renard confiant rencontré dans le jardinne sera pas forcément porteur tante, c'est pour quoi il est conseillé aux propriétaires de



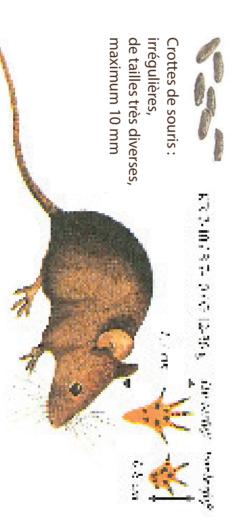




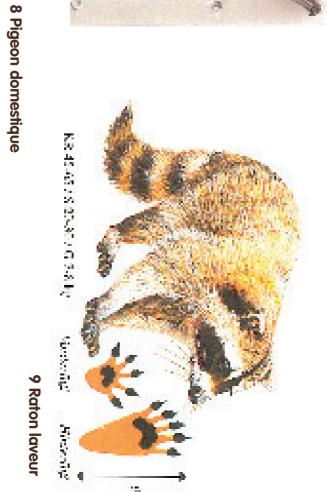
| - | 9 | 00 | 7 | 0 | Сī | 4 | ω | 2 | | |
|---|---|--|---|---|--|--|--|--|---|---|
| | Raton laveur | Pigeon domestique | Chauve-souris | Rat (rat brun) | Souris domestique | Crodicure musette | Lérot | Loir | Fouine | Nom français |
| | <i>Procyon lotor</i> Waschbär Wäschbier | <i>Columba livia domestica</i> Haustaube Hausdauf | <i>Chiroptera</i> Fledermaus Flëntermaus | Rattus norvegicus Wanderratte Brong Rat | <i>Mus musculus</i> Hausmaus (Haus-)Maus | <i>Crocidura russola</i> Hausspitzmaus Spëtzmaus | <i>Eliomys quercinus</i> Gartenschläfer Gaardeschléifer | <i>Glis glis</i> Siebenschläfer Siweschléifer | <i>Martes foina</i> Steinmarder Steemarder | <i>Latein</i> Allemand Luxembourgeois |
| | Prédateur, espèce canine, ourson | Oiseau, couve dans des cavités et des rochers | Mammifères, chiroptères, insectivores | Mammifères, rongeurs | Mammifères, rongeurs | Mammifère, insectivore | Mammifères, rongeurs, loirs | Mammifères, rongeurs, loirs | Mammifères, prédateurs, espèce canine | Systématique |
| | Taille: 45-65 cm, visage clair avec bandeaux noirs autour des yeux, queue longue, touffue, à anneaux noirs et blancs | Taille : 30-45 cm, carcasse solide, petite tête, plumage généralement grisâtre | Taille : 3-8 cm, peau épaisse gris-brun, ailes en membrane alaire élastique, grands pavillons d'oreille, griffes | Taille: 20-27 cm, couleur brun-gris, queue longue et sans poils, plus courte que le corps | Taille: 7-10 cm, noir à jaune clair, museau pointu, grandes oreilles, queue pratiquement aussi longue que le corps | Taille: 6-9 cm, museau long et pointu, gris- brun, dessous plus clair, petits yeux, queue plus courte que le corps | Taille: 10-15 cm, queue touffue, taches blanches sur le ventre et la gorge, bandeaux noirs autour des yeux | Taille: 13-18 cm, queue longue et touffue, gris à brun, des yeux incroyablement grands | Taille : 40 à 50 cm, corps allongé, pattes courtes, pelage blanc et brun au niveau de la gorge, queue longue et touffue | Aspect |
| | Vit généralement dans des cavités, hiberne, diurne | Les nids sont généralement de petites plates-formes de branches, plus rarement dans des cavités ou rochers prêts à être occupés, diurne, plutôt en groupes dans les villes | Active à la tombe du jour et la nuit, hibernation, migration des quartiers d'été à la zone d'hivernage | Généralement actif à la tombée du jour et la nuit, creuse son propre réseau de galeries, près de points d'eau, social, curieux, facilité d'adaptation | Généralement nocturne, creuse en été des galeries à l'extérieur, nids sous des tas de pierre ou dans des buissons, vit en famille, pas d'hibernation | Nocturne ou diurne, petits piaulements perceptibles, pas d'hibernation, solitaire | Nocturne, les jeunes vivent ensemble (2-3), peut se débarrasser de la partie arrière de la peau de la queue en cas de danger, hiberna- tion prolongée | Nocturne, les jeunes vivent ensemble (2-3), peut se débarrasser de la partie arrière de la peau de la queue en cas de danger, hiberna- tion prolongée | Nocturne, solitaire attachée à son terri- toire sauf pour l'accouplement, également active en hiver selon les conditions mé- téorologiques, change d'endroit pour dormir (plusieurs nuits calmes) | Caractéristiques |
| | Greniers, granges, étables | Cavités dans les bâtiments | Revêtements, trous dans les murs, greniers | Étables, entrepôts, égouts, décharges | Cave, grenier, étables | Remise, cave, nid d'herbe/ foin | Vergers, caves, garages, nichoirs, plus sur le sol que le loir | Nichoirs, caves, garages, combles du toit | Granges, greniers, combles du toit | Présence dans la maison |
| | Omnivore, généralement des souris, escargots, insectes, œufs, poissons, fruits, céréales | Généralement des graines, baies, fruits, mais aussi des invertébrés | Papillons de nuit, mites, coléoptères | Omnivore | Omnivore, privilégie les céréales | Insectes, petites grenouilles, escargots et vers de terre | Omnivore, généralement des noix, fruits, bourgeons, insectes, rarement des œufs et des oisillons | Généralement des faînes, fruits, noix, bourgeons, écorces, baies, mais aussi des œufs, insectes et | Omnivore, généralement des rats, souris, œufs, oiseaux (oisillons), insectes, amphibiens, fruits | Alimentation |
| | IV-V, 3-7 jeunes | 1-2 œufs blancs, toute l'année | V-VI, 1 jeunes | Généralement 4x par an 6 jeunes | 2-3x par an, jusqu'à 5 jeunes | Plusieurs fois par an jusqu'à 10 jeunes | V-VII, 4-6 jeunes | VII-IX, 4-6 jeunes | III-VI, 2-5 jeunes | Reproduction et jeunes |
| | Énormément de crasses dues aux excréments, avec forte présence d'ascarides, bruit, dégâts aux objets et aliments, fouilles dans les poubelles | Excréments, construction du nid | Crottes (très sèches), evt. bruits de grattement audibles | Dégâts aux tissus, matériaux isolants, papiers, aliments pour hommes et animaux dus à la recherche d'aliments et à la construction du nid, transmission de maladies | Dégâts aux tissus, matériaux isolants, câbles, papiers, aliments pour hommes et animaux dus à la recherche d'aliments et à la construction du nid, transmission de maladies | Foin traîné pour la construction du nid, crottes, ne touche quasiment jamais aux aliments | Bruit, grattements, aliments endommagés, dégâts éventuels aux matériaux isolants | Bruit (quilles), grattements, aliments endommagés, dégâts aux matériaux isolants | Bruit, dégâts aux voitures, volent dans les poulaillers et les clapiers, parfois présence d'excréments dans les bâtiments | Nuisances |
| | Appeler des experts pour les attraper et nettoyage hygiénique des latrines (mesures de précaution), ne peut pas être relâché | Rejet mécanique par des grillages, tendeurs, créer des opportunités de nidification pour les rapaces et les effraies | Il n'est pas absolument nécessaire de prendre des mesures ; en cas de doute, privilégier un déplacement professionnel pour protéger les animaux | Chats, odeurs de camomille, de menthe et de poivre, éviter les sources d'aliments, limiter les refuges, prudence avec l'utilisation de pièges et d'appâts (danger pour d'autres animaux, résistance), appeler éventuellement un spécialiste | Suspendre des nichoirs pour chouette effraye, favoriser les chats, chiens, martre, putois, rapaces, privilégier les pièges les prenant vivantes, éviter les sources de nourriture, odeurs de camomille, menthe et poivre, vinaigre | Suspendre des nichoirs pour chouette effraye, (poils de) chien, éviter les sources d'alimentation, les capturer vivant pour les mettre dehors Suspendre des nichoirs pour effraie, (poils de) chien, éviter les sources d'alimentation, les capturer vivant pour les mettre dehors | Rarement à l'intérieur de l'habitation, plutôt par hasard, offrir une issue pour fuir, éloigner par du bruit en journée, obturer les passages d'entrée | Éloigner par du bruit en journée, d'avril à mai (avant la naissance des jeunes), obturer les passages | Éloigner par l'odeur : substance odorante effrayant les martres, poils de chien, blocs WC ; bruit le jour (perturber le sommeil), appareils à ultrason (perturbent néanmoins aussi d'autres animaux et les petits enfants), gainer les câbles dans le compartiment moteur ; fil torsadé sous la voiture | Contre-mesures / propositions de solution |
| | Loi relative à la chasse 15 mai 2011; espèce non-protégée | Parmi les oiseaux à chasser, seule espèce d'oiseau non protégée RGD 9 janvier 2010 | intégralement protégées RGD 9 janvier 2010 | non protégées loi concernant la protection de la nature 10 janvier 2004 | non protégées loi concernant la protection de la nature 10 janvier 2004 | non protégées loi concernant la protection de la nature 10 janvier 2004 | intégralement protégées RGD 9 janvier 2010 | intégralement protégées RGD 9 janvier 2010 | mais la chasse est fermée toute l'année (loi relative à la chasse 15 mai 2011; RGD 14 mars 2014) | Statut de protection |

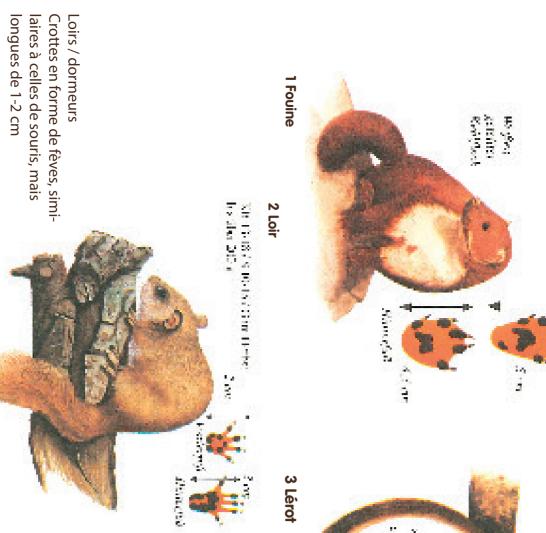






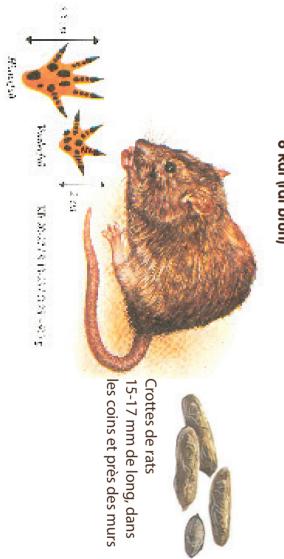








7 Chauve-souris



insectivores



KR- Longueur tête-trone
S- Longueur de queue
G-Poids

Cohabitants animaliers à la maison